



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CPAM

Question écrite n° 25293

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes exprimées par les personnels de la caisse primaire d'assurance maladie du Hainaut et sur les contraintes budgétaires qui auront pour conséquence la fermeture de certains centres d'accueil. Les personnels viennent de porter à ma connaissance la fermeture prochaine du bureau d'accueil d'Hautmont du fait du départ en retraite de plusieurs agents non remplacés et du regroupement administratif qui va suivre sur la commune de Maubeuge, située à cinq kilomètres. La politique de régionalisation s'amplifie donc malgré les alertes des élus, des personnels et des usagers qui n'ont pas la possibilité pour un grand nombre d'entre eux de se déplacer, ni de joindre les services de la CPAM par internet puisque sur les 650 000 assurés du Hainaut, seuls 110 000 ont un compte sur ameli.fr. Force est de constater que les déserts administratifs vont, à l'exemple des déserts médicaux, se développer et s'agrandir. Il lui demande les réponses du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25293

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4592

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)